



Médecin traitant Nom

Tél.

Pharmacien Nom

Tél.

Infirmier Nom

Tél.

Oncologue Nom

Tél.

Autre professionnel Nom

Tél.

Autre professionnel Nom

Tél.

Personne de confiance Nom

Tél.

Ce projet est le fruit d'une réflexion collective en lien avec les partenaires du territoire des Deux-Sèvres : les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), les URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé), les professionnels du centre hospitalier de Niort, ainsi que tous les professionnels qui ont participé à l'élaboration des fiches.

Ce travail a été mené par le DAC des Deux-Sèvres sous la supervision du Docteur Sandrine Khalifa, onco-gériatre, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens de Nouvelle-Aquitaine.

Édito

Le cancer est une maladie des cellules du corps qui se multiplient et empêchent le corps de bien fonctionner.

C'est une maladie grave mais il existe des traitements, adaptés à chaque situation, pour la soigner.

Pour vous accompagner au cours de votre maladie de nombreux acteurs participeront à votre prise en charge.

Ce guide a été créé pour vous aider à mieux comprendre le rôle de chaque professionnel au cours de votre parcours en oncologie. Vous y trouverez les différents acteurs sur lesquels vous pouvez vous appuyer.



Sommaire

- 5 | MÉDECIN TRAITANT**
- 6 | INFIRMIER LIBÉRAL**
- 7 | ÉQUIPE D'ONCOLOGIE**
- 8 | ÉQUIPE D'ONCO-GÉRIATRIE**
- 9 | PHARMACIEN D'OFFICINE**
- 10 | DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)**
- 11 | PLATEFORME DE RÉPIT (PFR)**
- 12 | SOINS DE SUPPORT**
- 13 | ASSOCIATIONS**
- 14 | RESSOURCES**
- 15 | NOTES**

MÉDECIN TRAITANT

Il connaît mon histoire et ma maladie et il est en lien avec l'ensemble des professionnels qui vont me suivre. Il est le plus souvent à l'origine du diagnostic.

Il me conseille sur ma santé.

Il assure le suivi au long cours de mes pathologies chroniques.

Il continue à me suivre pour tous mes problèmes de santé en lien ou pas avec le cancer.

Il peut m'expliquer le diagnostic, les résultats d'examens et mon traitement.



Il m'oriente vers les professionnels du territoire et coordonne ma prise en charge.

Il réalise mon certificat d'ALD *.

EN QUOI MON MÉDECIN TRAITANT PEUT M'AIDER ?

Il participe au repérage de mes fragilités.

Il peut me prescrire un bilan pour intégrer un parcours post cancer en fin de traitement.

*ALD : affection de longue durée

INFIRMIER LIBÉRAL

L'infirmier libéral ou infirmier à domicile réalise des soins à domicile sur prescription médicale (soins techniques et relationnels, et surveillance).

Il dispense des soins spécifiques en lien avec le traitement anticancéreux (exemple: retrait du diffuseur, aide à la gestion du traitement oral...).

Il réalise le bilan de soins infirmiers (sur prescription médicale).

Il peut m'écouter et m'aider à comprendre la maladie.

À la fin de mon traitement, il me donne des **conseils pour reprendre une vie normale**.

EN QUOI MON
INFIRMIER LIBÉRAL
PEUT M'AIDER ?

Il peut alerter le service d'oncologie ou mon médecin traitant s'il considère que cela est nécessaire.

Il peut me donner des conseils pour mieux vivre la maladie et le traitement.



ÉQUIPE D'ONCOLOGIE

L'équipe d'oncologie va m'accompagner tout au long de ma maladie : diagnostic, traitement et suivi. Dans certains cas je serai suivi uniquement par le spécialiste d'organe (c'est un médecin spécialisé dans un ou plusieurs organes ou parties du corps).

Je bénéficie d'une consultation d'annonce pour m'expliquer la maladie et le traitement. Le médecin sera accompagné d'un professionnel paramédical et je peux venir accompagné.

L'infirmier de coordination m'appellera pour vérifier ma tolérance au traitement.

L'équipe va me présenter le service.

Je peux contacter l'infirmier pour toutes questions (rendez-vous, traitement, soins...).



EN QUOI L'ÉQUIPE D'ONCOLOGIE PEUT M'AIDER ?

L'infirmier de coordination me donnera des conseils selon mes résultats d'examens.

L'infirmier de coordination me proposera si je le souhaite un suivi par un psychologue, une diététicienne, une socio esthéticienne et une assistante sociale.

Un classeur de suivi et de coordination me sera remis, contenant toutes les informations nécessaires à ma prise en charge. Tous les professionnels pourront s'en servir.

L'équipe pourra m'accompagner dans mes démarches en lien avec mes soins (prise de rendez-vous ...).

ÉQUIPE D'ONCO-GÉRIATRIE

Une équipe multi-disciplinaire pour une prise en charge globale et personnalisée en lien avec mon âge qui intervient après orientation médicale.

Sur prescription
l'équipe évaluera
**mon état de
santé global** ;
pour trouver
l'équilibre entre
mon traitement
et ma qualité
de vie.

L'équipe me
donnera des
**recommandations
personnalisées.**

L'équipe pourra
me proposer **un
suivi individualisé**
(téléphonique ou
en consultation).



EN QUOI L'ÉQUIPE D'ONCO-GÉRIATRIE PEUT M'AIDER ?

L'équipe pourra
m'orienter vers
**un parcours
postcancer** après
mon traitement.

Si je suis suivi par l'équipe
je peux la **contacter**
pour toute question
(perte de poids, angoisses,
difficultés à gérer mes
rendez-vous ...).

PHARMACIEN D'OFFICINE

Il connaît tous mes traitements et travaille avec le pharmacien hospitalier. De par sa proximité, je peux le voir avec ou sans rendez-vous au quotidien.

Il peut m'expliquer ma maladie et me donner des conseils, pour mieux vivre avec et pendant ma maladie.

Il peut me proposer un **entretien pharmaceutique** pour évaluer mes traitements et besoins, à chaque réajustement.

Il est à l'**écoute de mon aidant** et peut le conseiller, il reste attentif à l'état de santé et de fatigue de mon proche.

Il peut **faire le lien** avec la pharmacie hospitalière et les professionnels de santé qui peuvent intervenir chez moi.

EN QUOI LE PHARMACIEN PEUT M'AIDER ?

Il peut me donner des conseils sur la **prise régulière des médicaments, leurs effets indésirables** et les interactions possibles avec mes traitements habituels.

Il peut faire le point avec moi sur **ma vaccination**, comme mon médecin traitant ou mon infirmier libéral.

DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)

Si j'ai des difficultés pour l'accès aux droits et la mise en place d'aides à domicile ou la coordination de mes soins, je peux solliciter le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) pour évaluer mes besoins et m'accompagner dans mes démarches.

L'équipe peut m'aider pour les démarches sur les aides humaines matérielles et financières afin de favoriser mon maintien à domicile.

Les professionnels du DAC peuvent venir chez moi **évaluer ma situation et mes besoins** pour ma santé et le volet social.



Ils coordonnent le lien entre les professionnels de ville et ceux de l'hôpital dans le cadre de mes soins.

EN QUOI LE DAC PEUT M'AIDER ?

Ce dispositif peut m'aider à rechercher des professionnels et des services adaptés.

Je peux également solliciter le DAC pour m'aider à chercher des **solutions de soutien et de répit pour moi et/ou la personne dont je m'occupe.**

**SERVICE GRATUIT
UN NUMÉRO UNIQUE
SUR LA RÉGION**

0809 109 109
(PRIX D'UN APPEL LOCAL)

Un **parcours post cancer** est porté par le DAC et pourra m'être proposé à l'issu de mes traitements.

PLATEFORME DE RÉPIT POUR LES AIDANTS (PFR)

La plateforme de répit s'adresse à tous les aidants de personnes en perte d'autonomie (liée à l'âge, à une maladie neuro-évolutive, à une maladie chronique ou à un cancer).

Je peux
m'informer sur ce
qui existe pour les
aidants.

Un professionnel
de l'équipe évalue
les **besoins de**
l'aidant et lui
propose un
accompagnement
personnalisé.

La PFR peut
m'orienter vers
les dispositifs
d'aides
adaptées.

La PFR peut me
proposer des
solutions de répit
à domicile ou en
structure.



EN QUOI LA
PLATEFORME DE RÉPIT
PEUT M'AIDER ?

La PFR peut
m'apporter du
soutien et de
l'écoute en tant
qu'aidant
(en groupe ou
individuellement).

La PFR peut me
proposer du **lien**
social si je suis
aidant (activités
et séjours).

SOINS DE SUPPORT

Tous les soins qui peuvent m'aider à vivre avec ma maladie et m'offrir une meilleure qualité de vie.



Soutien psychologique
(à l'hôpital ou avec les associations)



Patient·e partenaire



Éducation thérapeutique



Stimulation cognitive
(mémoire concentration)



Activité physique adaptée



Soutien social



Nutrition



Gestion de la douleur



Image de soi

ASSOCIATIONS



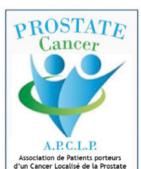
Comité des Deux- Sèvres de la Ligue contre le cancer

propose des actions de prévention, de soutien aux malades et de financement de la recherche contre le cancer. Soins de support gratuits.

ligue-cancer.net



05 49 06 96 60



Association des Patients Porteurs d'un Cancer Localisé de la Prostate (APCLP)

offre un soutien moral et des conseils aux patients atteints d'un cancer localisé de la prostate, et promeut la prévention et le dépistage précoce.

cancer-prostate-patients.fr



06 08 42 44 76



Ladies Circle LC 73 Thouars

association féminine engagée dans diverses actions caritatives, y compris le soutien aux patients atteints de cancer.

ladiescircle.fr



Association Les Prinseinses - groupe de soutien dédié aux femmes touchées par les cancers, proposant des activités et des rencontres pour partager et s'entraider. Soins de support gratuits.

lesprinseinses.com



06 74 64 47 90



Association Vivre Comme Avant

Mouvement de soutien et d'aide morale aux personnes atteintes d'un cancer du sein.

vivrecommeavant.fr



06 46 13 31 86



VMEH 79 - Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers des Deux- Sèvres

Visite des malades et des personnes handicapées hospitalisées pour leur apporter soutien et réconfort.

vmeh.fr/asso-departement/079-deux-sevres



06 01 31 73 37



RESSOURCES



Accès aux droits

La CPAM (MSA, autres caisses d'assurance maladie et caisses de retraites) peuvent vous conseiller.

Accès à un professionnel libéral

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
Elle vous accompagne dans la recherche d'un médecin traitant si vous n'en n'avez pas.



Espace des Usagers dans les Centres Hospitaliers

Il est possible de prendre contact avec la patiente partenaire au Centre Hospitalier de Niort.
e-mail : claire.denise@ch-niort.fr



Site INCa

Retrouvez et téléchargez les publications « J'ai un cancer : comprendre et être aidé », « Démarches sociales et cancer », « Vivre pendant et après un cancer », « Participer à un essai clinique »...



Mes notes

Nommer sa personne de confiance

Si vous le souhaitez, la personne de confiance peut assurer les missions suivantes :

- Vous accompagner dans vos démarches d'ordre médical et vous assister lors de vos rendez-vous médicaux avec votre accord.
- Vous aider à prendre des décisions concernant votre santé et participer au recueil de votre consentement (par exemple, lors d'une campagne de vaccination).
- Vous aider à la connaissance et à la compréhension de vos droits.

Dans le cas où votre état de santé ne vous permet plus de donner votre avis ou de faire part de vos décisions, le médecin (ou l'équipe médicale) consulte en priorité la personne de confiance, qui doit être en mesure de lui rendre compte de vos volontés.

Les directives anticipées

C'est une déclaration écrite que vous rédigez pour préciser vos souhaits liés à la fin de votre vie. Vous exprimez ainsi par avance votre volonté de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser des traitements ou actes médicaux. Ce document aide les médecins, le moment venu, à prendre leurs décisions sur les soins à donner si vous ne pouvez plus exprimer vos volontés (exemple : du fait d'une maladie grave).

Site service-public.fr

Nommer sa personne de confiance et rédiger ses directives anticipées... (fiches repères).



Mes notes

Guide ONCOGÉRIATRIE EN DEUX-SÈVRES

